



# Règlement

## Dépôt-Vente de Cadeaux de Noël

<b>Date de la vente</b>	Samedi 20 janvier, de 11h00 à 17h00
<b>Objets acceptés</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Chaque objet ou lot d'objets doit avoir une valeur minimale de 10 CHF</li><li>• Les objets doivent être neufs et en parfait état</li><li>• Il est possible de faire des lots (ex. plusieurs livres, jeux, etc.)</li><li>• 10 lots ou objets maximum par personne</li></ul>
<b>Étiquetage</b>	Chaque objet ou lot doit être clairement étiqueté avec ses initiales, son numéro attribué et le prix de vente souhaité
<b>Commission</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Des frais de gestion fixes de CHF 5.- seront prélevés sur chaque lot/objets au moment du dépôt</li><li>• En plus, une commission de 20% sera prélevée sur chaque vente réalisée</li></ul>
<b>Dépôt des objets</b>	Les objets doivent être déposés dans notre espace, Rue de Savièse 3 à Sion, le vendredi 19 janvier entre 18h00 et 19h00 & le samedi 20 janvier entre 8h30 et 10h00.
<b>Retrait des Invendus</b>	Les objets invendus doivent être récupérés le même jour, entre 17h00 et 18h30. Les objets non récupérés dans ce délai seront considérés comme dons et seront distribués à des oeuvres caritatives
<b>Responsabilité</b>	Le marché n'est pas responsable des dommages ou du vol des objets déposés
<b>Paiement des ventes</b>	Les recettes des ventes, déduction faite des commissions, seront remises lors du retrait des invendus sous forme de versement Twint ou cash.
<b>Pourquoi CHF 5.00/objet</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mise à disposition de l'espace</li><li>• 2 vendeuses durant toute la durée</li><li>• Mise en place des objets</li><li>• Promotion de l'événement</li><li>• Sécurité</li></ul>
<b>Renseignements</b>	WhatsApp et Téléphone  Carole Grange au 079 911 66 02 Lindsey Thomas au 076 752 12 12

**Nous vous remercions pour votre participation et votre contribution à rendre ce marché unique et réussi !**

### Exemple d'étiquetage :

